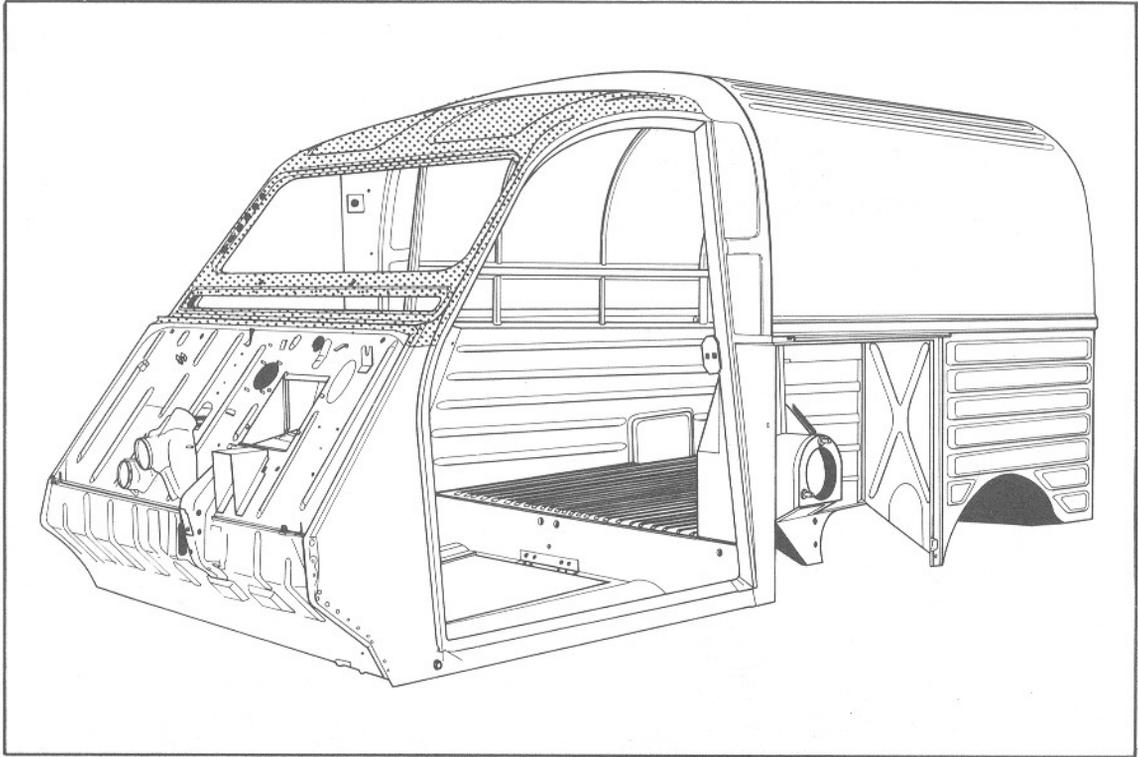


REPLACEMENT D'UN PAVILLON DE CABINE AVEC BAIE DE PARE-BRISE

A. 80-82



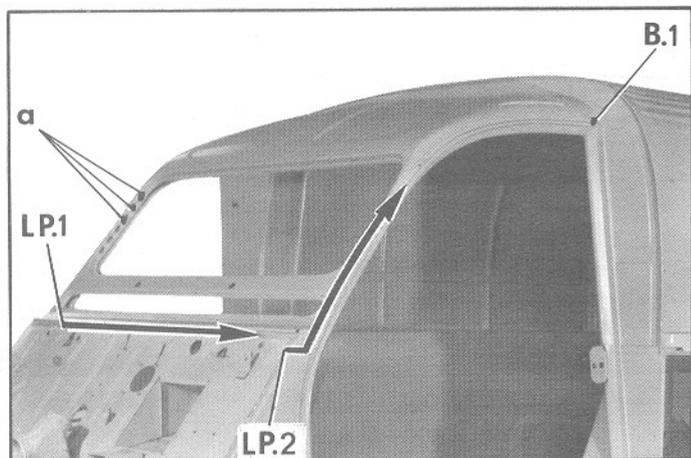
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le capot,
- les deux portes avant,
- le pare-brise ,
- le bandeau de planche de bord,
- les essuie-glaces et leur mécanisme,
- le volet et la grille d'aération,
- le pare-soleil,
- le rétroviseur intérieur,
- le plafonnier et dégager les fils électriques,
- la gamiture de protection sur arête arrière de pavillon de cabine.

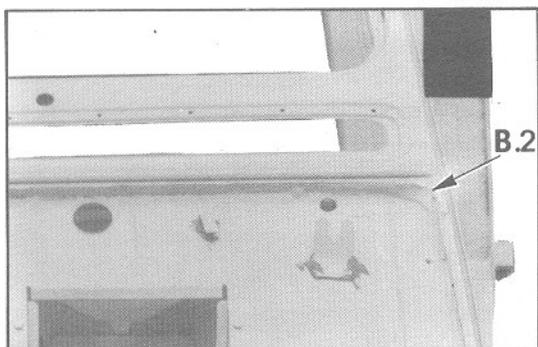
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles.

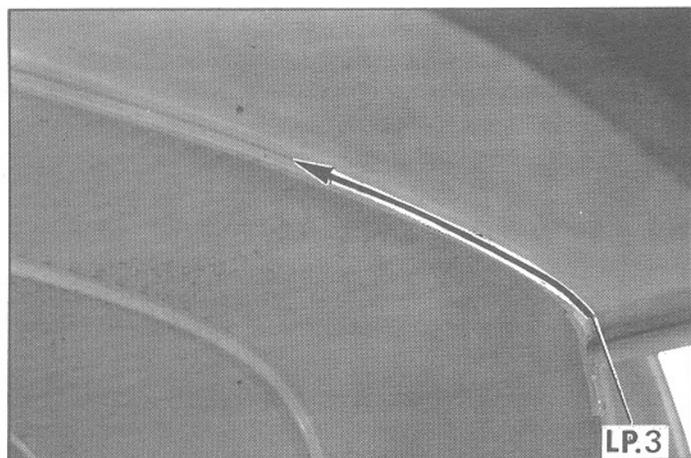
76-1403



13 582



76-1398



DEPOSE

1. Déposer le pavillon avec la baie de pare-brise :

Éliminer les brasures suivant :

- B.1 } (de chaque côté)
- B.2 }

Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1 } (de chaque côté)
- LP.2 }
- LP.3 }

Déposer le pavillon avec la baie de pare-brise.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

3. Poser le pavillon avec la baie de pare-brise :

Le mettre en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage :

- à la pince suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2 (passer par les ajours « a » pour le soudage sur les montants de pare-brise)
 - LP.3
- par points de brasure (de chaque côté) suivant :
 - B.1 (entre pavillon, tôle latérale de pavillon et gouttière)
 - B.2 (entre baie de pare-brise et tôle d'auvent)

4. Poser un joint de mastic d'étanchéité sur les lignes de soudure suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2 (de chaque côté)
- LP.3 (extérieurement)

5. Peindre.

6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.